

La Lettre

de votre Maire, **Michèle Bonthoux**



ville-mainvilliers.fr

Juillet 2026



Investir dans notre jeunesse, préparer l'avenir

Chères Mainvilloises, chers Mainvillois,

Le dernier conseil municipal a été l'occasion d'échanges constructifs entre les élus de la majorité et les groupes d'opposition. Parmi les questions posées, plusieurs portaient sur l'**avenir de la Villa Éole à Carolles**, colonie de vacances historique acquise par la municipalité en 1959. Il s'agit d'un sujet sensible auquel **j'ai apporté des réponses précises**, en rappelant les réalités financières, techniques sans oublier la fréquentation. Si le débat démocratique est légitime, il ne doit pas, pour autant, faire oublier l'essentiel : les actions menées au service des habitants et particulièrement des plus jeunes. Notre priorité demeure inchangée : investir dans la jeunesse et préparer l'avenir de Mainvilliers.

Par exemple, avec **Anim'Accueil**, les enfants participent à des activités artistiques, culturelles ou sportives pour un euro la séance. Le dispositif **Anim'Vacances** propose des activités gratuites aux enfants, jeunes et aux familles pendant les vacances d'été. Grâce au **Programme de Réussite Éducative**, une centaine d'enfants bénéficie chaque année (139 en 2025) d'un "accompagnement sur-mesure" favorisant les apprentissages scolaires. L'**école municipale des sports** complète cette offre éducative en initiant les enfants à de nouvelles pratiques. **La Ville subventionne** les associations qui entretiennent la vitalité de notre territoire. Elle soutient les projets pédagogiques des écoles et poursuit son accompagnement financier. Une aide de 15€ par nuitée est accordée aux élèves scolarisés en élémentaire ou au collège qui participent à un séjour. Les **chèques Sport Culture**, destinés aux jeunes de 3 à 25 ans, étayent cet engagement en facilitant l'accès aux activités sportives et culturelles. Le **Pass'permis**

est une aide financière pour passer le permis de conduire destinée aux 15-25 ans, en contrepartie d'une participation citoyenne. **Le Centre socio-éducatif Jules Verne** est un acteur important de cette politique. Il propose différentes actions pour les jeunes et les familles. Cette mobilisation représente un effort conséquent pour notre collectivité. Il s'agit d'un choix assumé et responsable, car **chaque euro consacré à la jeunesse est un investissement utile pour l'avenir de notre ville**.

Concernant la Villa Éole, la municipalité poursuit son travail avec opiniâtreté, loin des postures et des critiques qui accompagnent parfois l'action publique sans toujours en partager les contraintes. Les Mainvillois savent reconnaître ceux qui prennent les décisions, en assument les conséquences et portent les projets, de ceux qui se contentent juste de commenter.

Parce qu'une ville se construit d'abord en donnant à sa jeunesse les moyens de réussir, nous continuerons à faire de l'éducation, du sport, de la culture et de la solidarité **les piliers de notre programme municipal**. C'est ainsi que nous préparons l'avenir de Mainvilliers, avec ambition, responsabilité et transparence.

Michèle BONTHOUX,
Maire de Mainvilliers
& Conseillère Régionale

Bien sincèrement,

— Visite du futur groupe scolaire



Le 27 mai dernier, la nouvelle équipe municipale s'est rendue sur le chantier du futur groupe scolaire, investissement majeur pour l'avenir de la commune. Accompagnés des architectes en charge de la conception de l'établissement, les élus ont pu constater l'**avancement des travaux** et échanger sur les différentes **étapes de réalisation**.

Cette visite a permis de mettre en lumière la **qualité architecturale du projet** ainsi que les choix réalisés en faveur du confort des élèves, de la performance énergétique du bâtiment et de son intégration harmonieuse dans l'environnement urbain. Les architectes ont présenté les principaux aménagements prévus, notamment les espaces pédagogiques, les équipements dédiés aux activités scolaires et les dispositifs **favorisant le bien-être des enfants et des équipes éducatives**.

Véritable projet phare de la municipalité, ce futur groupe scolaire répondra aux besoins croissants des familles tout en offrant un cadre d'apprentissage moderne, fonctionnel et durable. Les élus ont salué le travail des entreprises mobilisées sur le chantier ainsi que la collaboration étroite entre les différents acteurs du projet.

La municipalité réaffirme ainsi son **engagement en faveur de l'éducation** et de l'amélioration des services publics de proximité. L'ouverture de ce nouvel équipement marquera une étape importante dans le développement de la commune et contribuera à renforcer son attractivité pour les années à venir.

— Villa Éole : choisir avec responsabilité, dans l'intérêt des Mainvillois

Depuis plusieurs semaines, l'avenir de la Villa Éole à Carolles suscite de nombreuses réactions teintées de nostalgie. Je les comprends.

Pour rappel, la mairie a fait l'acquisition de cette propriété en 1959 et elle est **gérée sous convention depuis 1990 par les PEP 28** en contrepartie d'un loyer mensuel. Le devenir de ce bien n'est pas nouveau : dès 2009, une estimation du service des Domaines avait déjà été réalisée en vue d'une vente. Nous sommes donc face à une réflexion de long terme, et non à une décision soudaine.

Il est indispensable de rétablir certaines vérités. Sur 1500 enfants qui fréquentent la Villa Éole sur une année complète, moins de 100 sont Mainvillois (données fournies par les PEP). Dans le même temps, **la Ville assume seule des charges importantes** : entretien courant du site, taxe foncière, maintenance des bâtiments et investissements nécessaires.

Aujourd'hui, les demandes formulées par les PEP concernent des travaux urgents qui nous incombent en tant que propriétaire : toiture, équipements techniques, mise aux normes et rénovation d'installations vieillissantes (chaudière). Les montants à engager dépassent largement les dépenses de fonctionnement.

Face à cette situation, **notre devoir est de nous interroger** : est-il raisonnable de demander aux contribuables mainvillois de supporter seuls un coût toujours plus important alors que la majorité des bénéficiaires ne résident pas dans notre commune ?

Pour autant, la municipalité n'a jamais souhaité abandonner la vocation éducative et sociale de la Villa Éole. **Notre volonté demeure que ce site continue à accueillir des enfants.** Plusieurs pistes sont actuellement étudiées afin de préserver



ce principe tout en garantissant l'équilibre financier de la commune. Pendant ce temps de réflexion, une rencontre avec le président des PEP28 mi-juin, a permis de conclure à une **poursuite de l'activité par renouvellement de la convention jusqu'en octobre 2026**.

L'estimation actuelle des Domaines établit la valeur du site à 1,3 million d'euros, avec une marge réglementaire de plus ou moins 10 %.

Nous continuerons à **informer les habitants en toute transparence**, au fur et à mesure de l'avancement du dossier. Parce qu'un débat sincère mérite des faits, des chiffres et du respect. C'est dans cet esprit de responsabilité que nous poursuivons notre travail.